# Décharge de La Roque : ouverture imminente

**DÉCHETS** Le comité de suivi pour l'installation de stockage de matériaux inertes du BTP, officialisé hier, a confirmé l'ouverture du site la semaine prochaine

« *Nous sommes contents de la décision prise d'effectuer des carottages. En revanche, je regrette que l'on ouvre l'exploitation avant même d'avoir les résultats ! C'est une grave erreur et nous n'allons pas en rester là.* » Serge Jover, président de l'Association défense de l'environnement villeneuvois (Adev) est amer. Un recours devant le tribunal administratif est envisagé. L'installation de stockage de déchets inertes (ISDI) de La Roque accueillera bien, les premiers gravats du BTP la semaine prochaine ! Les banderoles, les pétitions et les gilets fluos n'ont pas suffi. La société privée Spada, propriétaire des terrains de l'ancienne carrière La Roque sur Roquefort-les-Pins, a reçu le feu vert des autorités le 28 octobre 2009.

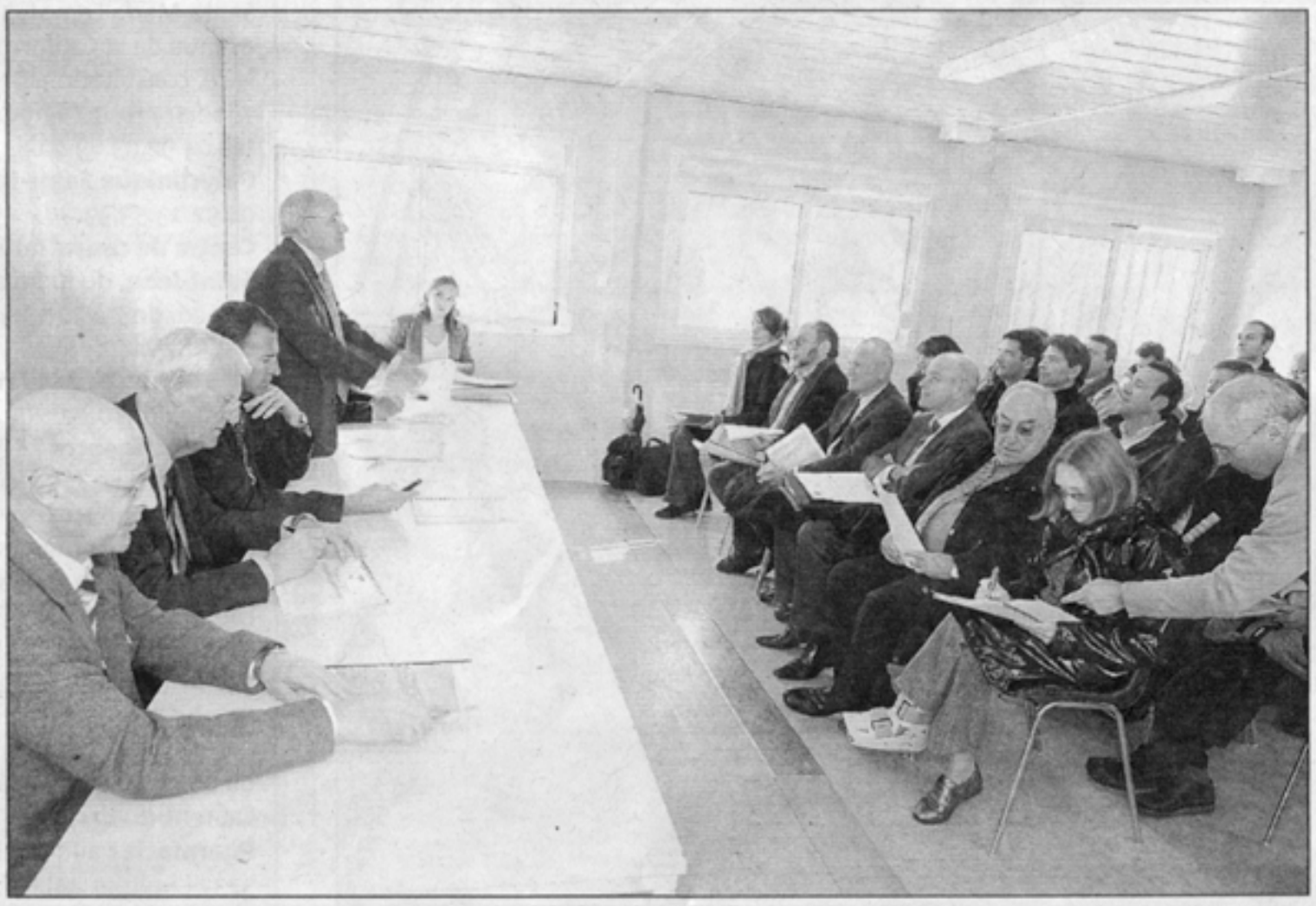

**Officialisé hier, le comité de suivi de l'installation de stockage de La Roque présidé par le sous-préfet Claude Serra, a demandé la réalisation de carottages des sols de l'ancienne carrière.** (Photos Xavier Giraud)

## « Ce qui ne se voit pas... »

Hier, sur le site, le comité de suivi d'exploitation présidé par le sous-préfet Claude Serra a posé les premières bases des conditions d'exploitation. « *Ce comité, qui n'était pas obligatoire, a été créé afin de travailler dans la plus grande transparence,* a-t-il expliqué en préambule. *J'ai un peu honte de la situation des déchets du BTP dans les Alpes-Maritimes. Chaque année, 110 000 tonnes partent dans les Bouches-du-Rhône. On ne peut pas toujours tout basculer chez le voisin,* » martelait-il.

La pertinence de l'installation ISDI ne fait aucun doute. « *Cela entraînera de l'emploi. Et à l'avenir, plus d'emplois encore,* » rappelait Lionnel Luca, député et vice-président du Conseil général. Car à terme, le site de La Roque accueillera une extension des activités de Sophia-Antipolis. Un nouveau pôle d'activité verra donc le jour.

« *Mais entrons au cœur du débat. Ce qui est important, c'est ce qui ne se voit pas. C'est ce que nous avons sous nos pieds ! Jamais, je n'ai été tenu au courant de ce qui se passait à la carrière de La Roque, de ce qu'on déposait vraiment, des résultats d'analyse ou de contrôles de la Dreal. Je suis curieux de savoir ce que l'on trouve dans le sol de la commune,* » attaquait Michel Rossi, maire de Roquefort-les-Pins.

Car une zone d'ombre persiste quant au passé de la carrière et la présence nocive de mâchefer. C'est sur ce point que les associations protectrices de l'environnement insistent. « *J'ai des photos qui montrent que des dépôts de mâchefer ont continué de se faire sur le site de La Roque bien après les dates d'autorisation* », exposait à l'assemblée Serge Jover, membre du comité de suivi. « *Près d'un million de tonnes de mâchefer sont sous nos pieds !* » insistait-il.

## « Tout mettre sur la table »

En réponse, le comité de suivi a donc opté pour la réalisation de carottages à la charge du propriétaire. Mais afin d'éclaircir le passé de la carrière, une synthèse de tous les documents présentés à la Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement (Dreal) sera réalisée. « *Nous allons tout mettre sur la table. Un travail archéologique sur site ainsi que dans les archives de l'État* » affirmait Claude Serra.

En attendant, le comité de suivi fera un premier bilan d'exploitation du site la dernière semaine de mars.

**FABIEN PIGALLE**
**fpigalle@nicematin.fr**

## Questions à Pierre Noiret (Spada)

### « Nous n'avons jamais nié la présence de mâchefer ! »

**Pierre Noiret regrette que dans ce dossier, « on ne fait pas confiance aux entreprises ».**

Pierre Noiret, président du directoire de Spada et responsable du site de l'ISDI La Roque n'a pas été ménagé lors des débats, devant les multiples interrogations des élus et des présidents d'associations.
Également membre du comité de suivi de l'installation de stockage de déchets inertes, il s'exprime pour la première fois.

**Comprenez-vous les craintes des associations ?**
« Non, je ne les comprends absolument pas ! Il y a une réelle désinformation de la part des associations de défense de l'environnement. Malheureusement j'ai le sentiment qu'elles loupent leur objectif en ayant besoin de créer la polémique pour avoir le sentiment d'exister.

**En ce qui concerne le mâchefer...**
Nous n'avons jamais nié la présence de mâchefer sur le site ! Sauf que tout a été fait sous le contrôle de la Drire, aujourd'hui la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal). Nous avons toujours réalisé des sondages et des analyses. Et jamais il n'y a eu de problème. Nous étions en conformité avec l'État. Depuis 2002, pas un seul gramme de mâchefer n'a été déposé sur le site et comme par hasard, c'est aujourd'hui que l'on se réveille. Ils auraient pu s'en inquiéter un peu plutôt, non ?

**Il n'empêche que vous allez devoir faire des carottages...**
Je ne considère pas cela inutile, si ça peut rassurer les gens. Moi ce qui me dérange c'est que les personnes qui demandent ces carottages devraient prendre leur responsabilité et les payer ! Si c'était le cas, ils y réfléchiraient à deux fois avant de créer la polémique...

**On vous sent vraiment amer...**
Oui ! Parce qu'on ne fait pas confiance aux entreprises.
J'apprécierais que M. Jover, qui demande ces sondages, me dise : « je suis prêt à les payer ! »

**Comment se passera l'ouverture de l'installation la semaine prochaine ?**
Très simplement, nous allons accueillir les camions et procéder aux concassages. Deux personnes seront là pour bien vérifier que les déchets du BTP déposés ne contiennent pas des matériaux non autorisés sur le site.

**PROPOS RECUEILLIS PAR FAB.P**

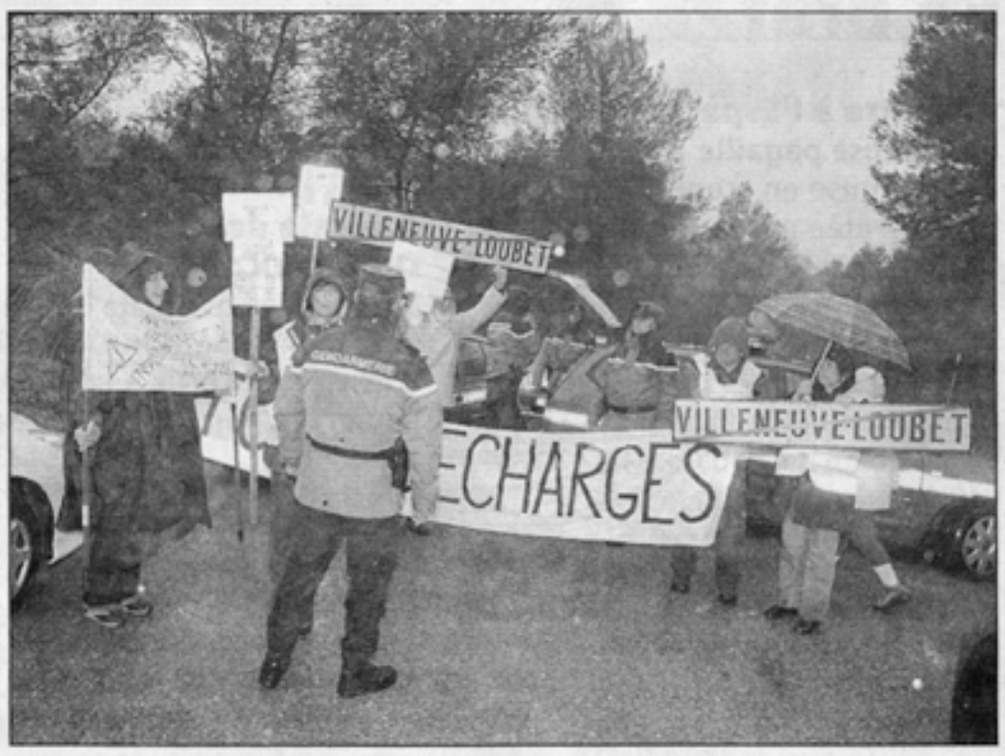


**Une trentaine de riverains de Roquefort-les-Pins, Biot, Villeneuve-Loubet et Valbonne ont manifesté leur inquiétude quant à la présence de mâchefer sur le site.**